

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 291 expulsant du territoire Habiba Oman.

n° 291

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 mars 1949

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1949

Date du numéro
31 mars 1949

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 1 septembre 1944 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1933 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1983, et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du commandant de cercle de Tadjoura,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Est expulsée du territoire de la Côte française des Somalis Habiba Osman, Gadabourcy rer Mohamed, née vers 1929 à Borama (Somalie britannique), fille d'Osman Wabéri et d'Alouo Younis. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie,

pour le gouverneur et par le delegationle secretaire generalR.

CHAMBOREDON